

Conditions Générales de Vente (CGV) 2025



SAS STUDIO DALLAVALLE

1. Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre **Studio Dallavalle**, société immatriculée au RCS sous le numéro [Numéro RCS], dont le siège social est situé au 11 rue Albert Einstein, ci-après dénommée « le Prestataire », et toute personne physique ou morale souhaitant réserver un créneau en ligne via le site studiodallavalle.fr, ci-après dénommée « le Client ».

En validant sa réservation, le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve.

2. Objet

Le Prestataire met à disposition des espaces de studio pour l'enregistrement de podcasts, des sessions photo et vidéo, réservables en ligne via le site web. Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles ces services sont fournis.

3. Services proposés

Les services comprennent :

- La location d'un espace de studio équipé pour les podcasts, la photographie et la production vidéo.
- La mise à disposition éventuelle de matériel (microphones, caméras, éclairages, etc.).
- L'assistance technique, selon les options choisies.

Les descriptions des studios, des équipements et des options disponibles sont détaillées sur le site.

4. Réservation

4.1. Processus de réservation

Le Client peut réserver un créneau via le site en suivant les étapes suivantes :

1. Sélectionner un studio et un créneau horaire disponible.
2. Choisir les options complémentaires (matériel, assistance, etc.).
3. Valider la réservation et effectuer le paiement sécurisé en ligne.
4. Recevoir une confirmation par email.

4.2. Modification et annulation

- **Modification** : Toute modification de la réservation doit être effectuée au moins **24 heures** avant le début du créneau réservé, sous réserve de disponibilité.
 - **Annulation** :
 - Annulation jusqu'à **48 heures** avant le créneau : remboursement intégral.
 - Annulation tardive : aucun remboursement, sauf cas de force majeure.
-

5. Tarifs et modalités de paiement

5.1. Tarifs

Les tarifs sont indiqués en euros (€) toutes taxes comprises (TTC) et précisés pour chaque type de service sur le site. Ils peuvent inclure des frais supplémentaires pour certaines options.

5.2. Paiement

Le paiement s'effectue en ligne via des moyens sécurisés (carte bancaire, Stripe, etc.). La réservation est validée uniquement après réception du paiement intégral.

5.3. Dépôt de garantie

Le Prestataire "peut" exiger un dépôt de garantie pour la mise à disposition de matériel. Celui-ci sera restitué après le créneau, sous réserve de l'état du matériel.

6. Conditions d'utilisation des locaux

- Les locaux doivent être utilisés conformément à leur destination.
- Toute dégradation des équipements ou des lieux engage la responsabilité du Client, qui devra indemniser le Prestataire.
- Il est interdit de fumer, consommer des substances illicites ou organiser des activités contraires à l'ordre public dans les locaux.

7. Responsabilité

Le Prestataire s'engage à fournir des locaux et du matériel en bon état de fonctionnement. Toutefois :

- Le Prestataire ne peut être tenu responsable des interruptions dues à des cas de force majeure (Nuisance sonores excessive externe , coupure d'électricité, intempéries, etc.).
- Le Client est seul responsable de son intégrité physique sauf si celui-ci est venu d'une action lié à un incendie, des projections, ou une chute de matériel.

8. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation pour les prestations de services fournies à une date ou une période déterminée.

9. Protection des données personnelles

9.1. Données collectées

Les données personnelles collectées lors de la réservation (nom, email, téléphone, etc.) sont nécessaires pour la gestion de la commande.

9.2. Utilisation des données

Les données ne sont utilisées qu'aux fins de gestion des réservations et ne seront pas transmises à des tiers sans consentement, sauf obligation légale.

9.3. Droits du Client

Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition concernant ses données personnelles. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Prestataire à l'adresse : **contact@studiodallavalle.fr**.

10. Propriété intellectuelle

Le site et tous ses éléments (textes, images, logos, etc.) sont protégés par le droit d'auteur. Toute reproduction, même partielle, est strictement interdite sans autorisation écrite.

11. Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du siège social du Prestataire.

12. Contact

Pour toute question ou réclamation, le Client peut contacter le Prestataire :

- Par email : **contact@studiodallavalle.fr**
- Par téléphone : **06 19 38 59 14**
- Par courrier : **11 rue Albert Einstein 77420 Champs sur marne**

13. Garantie et casse de matériel

13.1. Utilisation du matériel

Le Prestataire met à disposition du matériel professionnel (microphones, caméras, éclairages, accessoires, etc.) en bon état de fonctionnement au début de chaque créneau réservé. Le Client (s' il en est amené) est tenu d'utiliser ce matériel avec soin, conformément à sa destination et aux consignes fournies.

13.2. Responsabilité du Client en cas de dommage

En cas de casse, détérioration, perte ou vol de matériel, le Client est tenu pour responsable. Le Prestataire procède alors à une évaluation des dommages et informe le Client des réparations ou remplacements nécessaires.

13.3. Paiement d'une franchise

Le Client est redevable d'une franchise, selon les conditions suivantes :

- Le montant de la franchise dépend de la nature du matériel endommagé, conformément au barème ci-dessous :
 - Matériel haut de gamme (exemple : caméras professionnelles, objectifs) : **500 €**.
- Si le coût des réparations ou du remplacement est inférieur à la franchise, le Client est facturé uniquement pour le montant réel.
- En cas de dommage volontaire ou d'utilisation non conforme aux instructions, le Client peut être tenu de payer l'intégralité des frais de réparation ou de remplacement, au-delà de la franchise.

13.4. Procédure en cas de dommage

- Le Prestataire informe le Client de la nature et de l'étendue des dommages constatés dans un délai de **7 jours** suivant la restitution du matériel.
- Une facture détaillée des réparations ou du remplacement est remise au Client, accompagnée du justificatif des coûts engagés.